



**AVIS**  
**ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE**

**SÉANCE DU 08.06.2022**

Réunie en séance le 8 juin 2022, en présence de 73 membres, l'Assemblée bourgeoisiale a pris les décisions suivantes :

1. Elle accepte à l'unanimité la demande d'agrégation bourgeoisiale de Mme Karine Fluri.

*Suite à cette acceptation, le nombre de membres passe à 74*

2. Elle approuve par 73 voix pour et 1 abstention l'investissement de CHF 800'000.- relatif à la construction d'une nouvelle halle à copeaux  
*Il est précisé que l'Assemblée bourgeoisiale avait déjà validé ce montant dans le cadre de l'adoption globale du budget 2022, mais vu que le montant est supérieur à 5% des recettes brutes du dernier exercice, celui-ci exige une décision formelle « individualisée »*
3. Elle approuve à l'unanimité les comptes 2021 de la Bourgeoisie de Val de Bagnes
4. Elle approuve à l'unanimité la création d'un fonds communal d'entretien durable des forêts et son règlement, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Fait à Val de Bagnes, le 9 juin 2022

La Bourgeoisie de Val de Bagnes